



HAL
open science

Cicéron égorgé

Jean-François Géraud

► **To cite this version:**

Jean-François Géraud. Cicéron égorgé. Journée de l'Antiquité et des temps anciens 2013, Apr 2013, Saint-Denis, La Réunion. pp.163-183. hal-01243740

HAL Id: hal-01243740

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-01243740v1>

Submitted on 14 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cicéron égorgé

JEAN-FRANÇOIS GÉRAUD
MAÎTRE DE CONFÉRENCES
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION
CRESOI – EA 12

Formuler comme je l'ai fait le sujet de cette communication, « Cicéron égorgé », revient à se poser la question de l'actualité de Cicéron. Cela n'a rien de saugrenu, surtout dans l'enceinte de la Faculté des lettres, car Cicéron a été le premier à donner toute sa valeur au terme *humanitas*, d'où vient le vocable *humanités* au pluriel, qui est au fond ce qu'on appelle aujourd'hui culture, c'est-à-dire ce qui tisse les liens avec les autres hommes, tous les autres hommes, comme le souhaitait Cicéron lui-même qui, dans la première *Tusculane*, écrivait qu'il souhaitait s'adresser à tous.

Il faut alors se demander d'abord si Cicéron est encore lisible. Oui, répondra-t-on, si l'on considère le nombre croissant de traductions de ses œuvres, y compris dans des collections de poche comme les éditions *Arléa*. Non, si l'on constate que ce qui autrefois assurait à Cicéron une résonance pérenne, à savoir l'approbation par les honnêtes hommes du culte de l'Antiquité, de la légitime autorité reconnue aux Anciens, de la confiance dans les valeurs humanistes, de l'apprentissage enfin de l'éloquence, si nécessaire en Europe et en France au moment de la mise en place de la République, si l'on constate donc que ces conditions, qui ont favorisé jadis la réception de Cicéron, ne sont plus aujourd'hui que des vestiges qui ne se laissent plus entrevoir que par une sorte d'archéologique culturelle.

Pourtant, deux penseurs ont souligné récemment l'actualité de Cicéron. Philippe Müller, dans un essai de 1990, *Cicéron, un philosophe pour notre temps*¹, montre comment la pensée de l'orateur trouve une place légitime dans un contexte qui voit l'effondrement des totalitarismes, celui du mythe du grand homme, et d'une manière générale des discours sur le monde, au moment où se précipite la mondialisation. Clara Auvray-Assayas² a mis en évidence, en 2008, combien était aussi de notre temps le Cicéron qui refuse de s'en tenir à la parole d'un maître ou d'une école, qui déambule dans les doctrines dont il se nourrit et stimule sa

¹ Philippe Muller, *Cicéron : Un philosophe pour notre temps*, Lausanne : L'Âge d'homme, 1990, 320 p.

² http://www.canal-tv.video/universite_de_tous_les_savoirs/actualites_de_ciceron_clara_auvray_assayas.4094.

réflexion³, forgeant une philosophie qui ne se définit pas en un rapport à la vérité mais en une mise à l'épreuve de concepts et contenus qui ne doivent être acceptés que temporairement. Dès lors la mort de l'orateur fut-elle un événement dans l'histoire, et le demeure dans la mémoire.

Questionner la mort d'un tel homme ne peut en effet qu'aviver le sentiment de proximité vis-à-vis des valeurs qu'il a défendues. Pourtant, de manière paradoxale, s'interroger sur l'égoïsme de Cicéron revient d'abord à enquêter sur le « presque rien » qui demeure d'un fait divers que son aspect sordide éloigne de nous, plus encore lorsque s'y ajoute la distance de l'Antiquité. Que sait-on de sa mort, en effet ? Cicéron est assassiné le 7 décembre 43⁴ avant Jésus-Christ, alors qu'il tente de quitter sa villa de Gaète (1), par des soldats que les triumvirs ont envoyés à sa poursuite.



(1) *The Ruins Of Cicero's Villa At Mola Di Gaeta*, Franz Keisermann (1765-1833)⁵

« *Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando* », ce vers technique de Quintilien, qui renferme ce qu'en rhétorique on appelle les « circonstances », qui permettent de nommer le non-nommable, comme précisément Cicéron en sa défense de l'indéfendable Milon, ne peut-on le formuler relativement à celui dont la mort fait partie, selon Stefan Zweig, de ces « instants sublimes » et tragiques, qui, de manière irrévocable, ont déterminé « le sort de toute l'humanité », mais résonne encore dans le vide ? Donner de l'épaisseur, de la résistance à la mort de Cicéron, n'est-ce pas donner à la pensée de l'orateur l'assise qu'un sens commun hypercritique lui a jusque-là déniée ?

³ Pierre Grimal, *Cicéron*, Paris : Fayard, 1986, 478 p., qui cite en particulier un dialogue perdu, composée en 45, *Hortensius*, censé s'être tenu en 62.

⁴ Ce jour des nones de décembre 710 est le 21^e anniversaire de son succès contre Catilina...

⁵ Dessin plume, encre noire et lavis brun sur craie noire.

EGORGER CICÉRON

Pourquoi l'orateur, le vieux consulaire comme on dit alors, âgé de 63 ans, a-t-il été assassiné, et par qui ?

L'extrême fin de la République voit se produire une vague de proscriptions, la seconde, liée à l'assassinat de César. La procédure a été mise au point par Sylla en 82 a.C., immédiatement après sa victoire de la Porte Colline. La proscription est un édit d'épuration : un décret du 3 novembre en fixe les modalités et donne une première liste des quatre-vingts personnages les plus importants à éliminer. Cette condamnation arbitraire annoncée par voie d'affiches, « interdiction de l'eau et du feu », autorise quiconque à tuer les personnes dont les noms sont affichés, et exclut toute forme d'aide aux individus désignés ; celui qui est convaincu d'avoir aidé un proscrit s'expose au même châtement que lui ; une récompense de douze mille deniers, payable sur fonds publics, est promise à ceux qui rapportent la tête d'un proscrit. Les 5 et 6 novembre sont publiées deux autres listes de 220 noms chacune. L'épuration porte donc sur un total de 520 personnes, sénateurs et chevaliers ; à l'échelle de toute l'Italie, ce n'est pas beaucoup et la formule – les gens de l'époque l'ont compris – a le mérite de circonscrire et de donner une forme légale à ce qui aurait pu n'être qu'un massacre massif et indifférencié. Ces exécutions prennent au demeurant des formes légales, car les trente-six proscrits exécutés les premiers jours sont amenés devant Sylla qui siège au Champ de Mars : allongés sur le sol, ils subissent la peine traditionnelle de la décapitation par la hache, une décapitation judiciaire en quelque sorte⁶.

Revenons à la seconde proscription. A la mort de César, Antoine revendique sa succession. Cicéron a d'abord applaudi aux ides de mars : s'il n'a pas frappé lui-même le dictateur, il a armé les bras qui l'ont occis, et les conjurés le reconnaissent quand, au sortir du sénat, ils crient le nom de Cicéron en brandissant leurs glaives sanglants⁷. Lorsqu'Antoine prétend imposer sa loi, l'orateur se dresse contre lui et l'attaque dans ses quatorze *Philippiques*, à la suite desquelles Antoine est déclaré

⁶ Cicéron a fait exécuter devant lui à la hache les complices de Catilina... Cf. Jacques Poucet, « La Chasse aux têtes dans l'ethnographie et à Rome », *FEC - Folia Electronica Classica* (Louvain-la-Neuve), n° 13, janvier-juin 2007.

⁷ Pour Pierre Grimal, Cicéron a assisté à l'assassinat : lorsque César a dit "Toi aussi mon petit" à Brutus, celui-ci, pour dissimuler son émotion, crie le nom de Cicéron qui se trouvait là : dans une lettre à Atticus, en effet il parle de "la joie que j'ai eue de voir de mes yeux la juste fin d'un tyran". Il est indiscutable qu'il a éprouvé une grande joie, et Cicéron est sans doute, aux yeux des conjurés, le personnage le plus représentatif, symbole du régime qu'ils regrettent, bien qu'ils ne l'aient pas connu du fait de leur jeunesse », Pierre Grimal, *Cicéron, op. cit.*

*hostis publicus*⁸, alors que, dans une palinodie politique dont il est coutumier⁹, Cicéron soutient contre Antoine le jeune Octave. Mais de manière imprévue ce dernier, lors de l'entrevue de Bologne, fait alliance avec Antoine et Lépide pour former le triumvirat. Il s'agit de reconstituer la République, en réalité de se partager le pouvoir. Dès lors le plus urgent est de supprimer tous ceux qui pourraient s'opposer à eux, et une première liste de 12 ou 17 noms est dressée. Dion Cassius fait remarquer que, comme les triumvirs se haïssent, on peut être assuré, si l'on est lié avec l'un d'eux, d'être l'ennemi mortel des deux autres, en sorte que chacun demande précisément la tête des meilleurs amis de ses nouveaux alliés¹⁰.

S'entendre sur les noms s'avère néanmoins difficile. Pour que chacun ait satisfaction, les triumvirs se livrent à un jeu d'échanges : Lépide et Antoine cèdent l'un son frère, Lucius Julius et l'autre son oncle, Lucius Aemilius, au motif qu'ils ont voté la déclaration d'*hostis publicus* de Lépide et d'Antoine, à condition qu'Octave leur abandonne Cicéron¹¹. Plutarque assure que pendant plus de deux jours Octave plaide la cause de Cicéron¹², mais doit céder devant l'insistance d'Antoine¹³.

Il est vrai que pendant les six mois qui ont suivi la mort de César, Cicéron a redonné vie à l'opposition républicaine. Ses *Philippiques* rendent un peu d'énergie patriotique au peuple romain amorphe. De Rome, l'ardeur s'étend de proche en proche à toute l'Italie, Cicéron écrit aux proconsuls des provinces et aux généraux

⁸ Ninon Grangé, « Cicéron contre Antoine : la désignation de l'ennemi dans la guerre civile », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 73 | 2003, URL : <http://mots.revues.org/15512> ; DOI : 10.4000/mots.15512.

⁹ En 49, il trahit les deux partis en présence, et après avoir atermoyé, se rallie in extremis à Pompée. Amnistié cependant par César, il s'abstient de politique entre 47 et 44 et redouble les gestes de domestication. Mais après l'assassinat du dictateur, les mêmes faiblesses et fautes de calcul le conduisent à sa perte.

¹⁰ Dion Cassius, *Histoire romaine*, livre XLVII, traduction française E. Gros, Paris : Firmin Didot, 1865.

¹¹ Il y a cependant une différence entre Antoine, Lépide d'un côté, Octave de l'autre. Les deux premiers n'ont pas l'intention de céder la vie des proches qu'ils ont accordée. À peine rentré chez lui, Lépide prévient son frère qu'il est en danger de mort, lui envoie une escorte pour protéger son embarquement pour la Grèce. Le frère ne mourra pas, pas plus que l'oncle d'Antoine, protégé par sa propre mère Julia, et qui va bénéficier d'un décret d'amnistie qu'Antoine va obtenir.

¹² Peu auparavant, quand Octave qui vient de subjugué le sénat installe son camp sous les murs de Rome, la foule des Romains se porte à sa rencontre, implore sa clémence ; Cicéron s'y joint, et lorsqu'il se présente devant Octave, celui-ci le félicite ironiquement d'être là, relevant toutefois que de tous ses amis, c'est le dernier arrivé...

¹³ « La Correspondance paraît exclure qu'Octave ait dupé Cicéron et implique que c'est Cicéron qui "en intention toujours, et finalement en fait", a trahi Octave ; par suite, il devait s'attendre aux plus redoutables et aux plus justes représailles », Alfred Merlin, CR « Les Secrets de la correspondance de Cicéron, Jérôme Carcopino », *Journal des savants*, Juillet-décembre 1947, p. 126-143.

des armées. C'est lui qui pousse Brutus, toujours hésitant, à s'emparer de la Grèce. Il applaudit au coup de main de Cassius¹⁴ qui le rend maître de l'Asie, il excite Cornificius¹⁵ à chasser d'Afrique les soldats d'Antoine ; il donne du cœur à Decimus Brutus¹⁶ pour résister dans Modène, et de toute part lui viennent des adhésions, y compris de ceux qui le trahiront bientôt¹⁷. Aussi la réconciliation des triumvirs annonce-t-elle sa fin imminente.

Les premiers noms de la liste que fournit Appien sont tous dans la mouvance cicéronienne¹⁸ : le frère, le neveu et le fils de l'orateur, car Antoine a résolu de se venger de toute la famille ; mais aussi Cannutius¹⁹ qui s'est fait son allié contre Antoine et Lucceius²⁰, ainsi que nombre de personnages qui l'ont soutenu et vont le payer de leur vie : P. Appuleius, le tribun qui lui est très étroitement lié, L. Sextius²¹, M. Volusius²² qui ont travaillé à son retour d'exil, et tous ceux qui, sous l'influence de l'orateur, forment le parti du sénat : « Venger » César, c'est éliminer tous ceux qui, de près ou de loin, ont eu un rapport avec son assassinat.

Ayant scellé leur réconciliation Lépide, Antoine et Octave diffèrent la proscription proprement dite mais décident d'envoyer des *percussores* chargés d'exécuter leurs plus importants adversaires, contre des récompenses qui sont effectivement versées. Cicéron, exécuté le 7 décembre 43, près de sa villa de Gaète, alors qu'il tente de s'embarquer pour la Macédoine, est sans doute la victime la plus illustre de cette seconde proscription. Selon une anecdote rapportée par Plutarque, Antoine, à qui l'on venait d'apporter la tête et la main de Cicéron se serait écrié :

¹⁴ Gaius Cassius Longinus est l'un des meurtriers de César : avec Brutus, il s'est rendu maître d'une bonne partie de l'Orient en -43 ; pour sa part, il a occupé la Syrie et l'Anatolie.

¹⁵ Quintus Cornificius, qui a pourtant bénéficié des faveurs de César, après sa mort, rallie autour de lui en Afrique une partie des proscrits et soutient le Sénat.

¹⁶ Decimus Junius Brutus Albinus, l'un des lieutenants de Jules César, fait néanmoins partie de la conspiration de -44. Après la mort du dictateur, il se mure dans Modène, force Antoine à lever le siège de cette ville en refusant de l'échanger contre la Macédoine, et le chasse d'Italie grâce à l'aide d'Octave.

¹⁷ « Lépide et Plancus font des protestations emphatiques de fidélité. Pollion lui écrit d'un ton solennel "qu'il jure d'être l'ennemi de tous les tyrans". De toutes parts on demande son amitié », Gaston Boissier, *Cicéron et ses amis : étude sur la société romaine du temps de César*, Paris : Hachette, 1905, 432 p.

¹⁸ François Hinard, *Les Proscriptions de la Rome républicaine* (thèse), Rome : École Française de Rome, 1985, 624 p. (Publications de l'École française de Rome, 83).

¹⁹ Publius Cannutius, orateur contemporain de Cicéron qui en parle avec estime.

²⁰ Lucius Lucceius, orateur et historien, est un ami et correspondant de Cicéron. A pris le parti de Pompée, pardonné par César.

²¹ Lucius Sextius, tribun de la plèbe ami de Cicéron.

²² Marcus Volusius, édile de la plèbe en -43. Il était intervenu sans doute frauduleusement pour faire libérer Cicéron de l'une de ses nombreuses dettes. Proscrit, il échappe à la mort en se déguisant en prêtre d'Isis !

«Voilà les proscriptions finies»²³. Quelques années plus tard, au moment de la rupture avec Antoine, Octave, qui cherche à rassembler le plus possible de partisans, manigance avec les détenteurs de la correspondance de Cicéron, Atticus et Marcus Cicéron fils, la publication de lettres qui, habilement sélectionnées, font apparaître l'ordre d'exécution comme un acte légitime vis-à-vis d'un dangereux ennemi empli de haine ; elles justifient le proscripateur, et présentent du proscripé, par lui-même, un portrait qui indigné les contemporains et noircit la victime²⁴.

CICÉRON ÉGORGÉ

L'aspect sordide de l'assassinat de l'orateur est souligné par le fait qu'il est égorgé là où les soldats le rejoignent, comme s'il y avait eu urgence dans le meurtre par l'absence de tout cadre et tout décorum judiciaire. Cicéron est tué sur place, comme un brigand, comme un animal. C'est en effet la caractéristique de cette seconde proscription, comme le souligne Dion Cassius (155-235) : « Bien des gens, en effet, furent tués çà et là dans leur maison ; beaucoup aussi sur les chemins et sur les places publiques ainsi que près des lieux sacrés ». Le jeu social que constitue encore l'exécution publique d'un condamné lors des premières proscriptions, cette procédure qui implique l'ensemble de la collectivité, pour légitimer une autorité usurpatrice, renouveler la solidarité sociale, peut-être canaliser la violence collective, n'existe plus²⁵. Cela marque la fin de la République, autant que les circonstances atroces de la mort de l'orateur.

La pitoyable mise à mort de Cicéron, presque un *descabello*, est rapportée par trois témoignages postérieurs aux faits²⁶. D'abord Tite-Live :

²³ Plutarque, *Vie de Cicéron*, 49, 1.

²⁴ Alfred Merlin, CR « Les Secrets de la correspondance de Cicéron, Jérôme Carcopino », art. cité.

²⁵ François Hinard, « Spectacle des exécutions et espace urbain », *L'Urbs : espace urbain et histoire (I^{er} siècle av. J.-C. - III^e siècle ap. J.-C.)*, Actes du colloque international de Rome (8-12 mai 1985), Rome, École Française de Rome, 1987, p. 111-125 (Publications de l'École française de Rome, 98).

²⁶ « Dès que l'accord est connu, Cicéron, son frère et son neveu comprennent que leur vie est en danger. Il dit adieu à son fils qu'il ne verra plus, et pense avoir le temps d'aller jusqu'à Arpinum prendre chez lui ce dont il a besoin. Un trajet en bateau le mène jusqu'à Monte Circeo, mais là, au lieu de poursuivre son voyage, il revient par voie de terre à Astura. Le lendemain, il s'embarque à nouveau et se rend à sa propriété de Gaète pour y passer la nuit. Au moment où le bateau touche le rivage, un vol de corbeaux croassant à grands cris s'élève du temple d'Apollon qui domine la grève, puis les oiseaux s'abattent sur la vergue du bateau, les uns continuant de croasser, les autres s'attaquant de leur bec aux cordages. Toute la nuit, les corbeaux demeurent autour de la maison où Cicéron dort. L'un d'eux pénètre même dans sa chambre, se pose sur lui, et de son bec, tente d'écarter la couverture qui recouvre son visage. Les serviteurs sont émus en voyant que ces oiseaux d'Apollon viennent au secours de leur maître, tandis qu'eux-mêmes ne font rien pour lui. Cicéron refuse d'ailleurs leur aide, mais ils réussissent à le mettre, presque de force, dans sa litière et à le faire descendre vers la mer. À peine sont-ils partis que des soldats se présentent à la villa et enfoncent la porte... », Pierre Grimal, *Cicéron, op. cit.*

« Mourons », dit Cicéron, « dans une patrie que nous avons souvent sauvée ! ». Il est prouvé que ses esclaves, courageux et fidèles, étaient prêts à se battre pour le défendre, mais lui, fit déposer sa litière (2) et leur dit de supporter calmement ce qu'un sort injuste lui infligeait. Il se pencha hors de sa litière et offrit sans trembler sa nuque. On lui trancha la tête. Mais cela ne suffit pas à la stupide cruauté des soldats : ils coupèrent aussi ses mains, leur reprochant d'avoir écrit quelque chose contre Antoine. Alors sa tête fut apportée à Antoine et, sur son ordre, placée entre ses deux mains aux Rostres où, en tant que consul [...] et cette année encore il avait, avec une éloquence admirable [...] tonné contre Antoine.



(2) *Murder of Cicero*²⁷

Plutarque ensuite :

Ayant trouvé les portes de la villa fermées, les soldats les enfoncèrent. Cicéron ne paraissant pas, et toutes les personnes de la maison assurant qu'elles ne l'avaient point vu, un jeune homme, nommé Philologos²⁸, que Cicéron avait lui-même instruit dans les lettres et dans les sciences [...] dit

²⁷ Illustration de *Cassell's Illustrated Universal History*, Edmund Ollier, ed. Cassell, Petter, Galpin & Co., 1882.

²⁸ Néanmoins Tiron, l'affranchi de Cicéron, n'évoque pas la trahison de Philologos... (*Tironiana Et Maecenatiana, Sive, M. Tullii Tironis Et C. Cilnii Maecenatis Operum Fragmenta Quae Supersunt*, Heinrich Albert Lion, 1846).

au tribun qu'on portait la litière vers la mer²⁹. Popilius³⁰, avec quelques soldats, prend un détour, et va l'attendre à l'issue des allées. Cicéron ayant entendu la troupe que menait Hérennius courir précipitamment dans les allées, fit poser à terre sa litière : et portant la main gauche à son menton, geste qui lui était ordinaire, il regarda les meurtriers d'un œil fixe. Ses cheveux hérissés et poudreux, son visage pâle et défait par suite de ses chagrins, firent peine à la plupart des soldats, qui se couvrirent le visage pendant qu'Hérennius l'égorgeait : il avait mis la tête hors de la litière, et présenté la gorge au meurtrier ; il était âgé de soixante-quatre ans. Hérennius, d'après l'ordre qu'avait donné Antoine, lui coupa la tête, et les mains avec lesquelles il avait écrit les *Philippiques*.

Enfin Appien :

Ses serviteurs le mirent dans une litière et aussitôt le transportèrent vers la mer, passant avec précaution à travers d'épais fourrés. Beaucoup de soldats se déplaçaient en pelotons et demandaient si Cicéron avait été vu quelque part. Quelques personnes, poussées par la bonté et la pitié, dirent qu'il avait déjà pris la mer ; mais un cordonnier, un client de Clodius, qui avait été un des pires ennemis de Cicéron, montra le chemin à Laenas, le centurion, qui était à sa poursuite avec quelques hommes. Ce dernier se précipita derrière lui [...] Alors les esclaves croyant qu'il y avait plus de soldats qu'en réalité, furent frappés de terreur, et Laenas, qui par le passé avait été sauvé par Cicéron lors d'un procès, tira sa tête de la litière et la coupa (3), le frappant par trois fois, ou plutôt la scia en raison de son inexpérience. Il coupa également la main avec laquelle Cicéron avait écrit les discours contre la tyrannie d'Antoine qu'il avait appelés *Philippiques*.

²⁹ Une tradition recueillie par Plutarque, sans doute controuvée, prétend que l'affranchi traître fut mis à mort par Pomponia – sœur d'Atticus, l'ami de l'orateur, et femme de Quintus, frère de Cicéron – après des supplices, découpant sur son corps des lambeaux de chair qu'elle l'obligeait à manger.

³⁰ Une tradition – elle aussi rejetée aujourd'hui – affirme que tantôt Popilius, tantôt Herennius avaient été défendus quelques années plus tôt par Cicéron dans une affaire de parricide !



(3) *L'Assassinat de Cicéron*. Matthäus Merian l'Ancien (1593-1650)³¹

D'une certaine façon à nos yeux, sa mort « rachète » l'orateur³² : Cicéron, inapte à l'action, jugeant les situations sous un aspect abstrait qui le paralyse, a été un velléitaire impénitent, manquant de courage : constamment il a peur. Le traitement atroce qu'il subit comporte trois étapes : il est égorgé, puis décapité – égorgement suivi de la section de la nuque, décollation –, enfin sa main droite est tranchée. Nous sommes frappés par l'horreur d'un tel assassinat, pourtant il n'a rien d'inhabituel pour les Romains.

La mise à mort des proscrits est toujours présentée comme un égorgement au point que *jugulare* a pu servir de substitut à *proscribere*³³. Cicéron a été égorgé au glaive, mais bien que les textes ne parlent pas de décapitation, sa tête a pourtant été ramenée à Rome. On sait d'ailleurs qu'une telle mise à mort implique la décollation, qu'il s'agisse d'un égorgement suivi de la section de la nuque ou plutôt d'une décapitation proprement dite. Si le sens premier de *jugulare* n'est pas « décapiter » mais « égorgé », « étrangler », le verbe désigne souvent à la fois l'égorgement et la décapitation. La mort de Pompée, égorgé et décapité, est rapportée par Velleius Paterculus en ces simples termes : *iugulatus est*³⁴. Bien couper la

³¹ Gravure sur cuivre. 1630.

³² « Sa mort me semble racheter les faiblesses de sa vie. C'est beaucoup pour un homme comme lui, qui ne se piquait pas d'être un Caton, d'avoir été si ferme à ce terrible moment ; plus il était timide de caractère, plus je suis touché de le trouver si résolu pour mourir », Gaston Boissier, *Cicéron et ses amis...*, *op. cit.*

³³ François Hinard, *Les Proscriptions de la Rome républicaine*, *op. cit.*

³⁴ Jean-Louis Voisin, « Les Romains, chasseurs de têtes », in *Du châtimement dans la cité. Supplices corporels et peine de mort dans le monde antique*, Table ronde de Rome (9-11 novembre 1982), Rome, École Française de Rome, 1984, p. 241-293, (Publications de l'École française de Rome, 79).

tête est une affaire délicate. Avec une hache, cela demande déjà une certaine habileté technique. Avec un glaive, l'incertitude est encore plus grande, pour trois raisons : le glaive est plus léger que la hache ; le coup, donné de façon horizontale, manque de force ; le bras a moins de sûreté dans cette direction. Cette arme exige donc une adresse particulière, presque un bourreau expérimenté³⁵. Une telle opération est toujours très sanglante : une ou deux secondes après la décollation, le sang jaillit à jet continu des différentes carotides³⁶.

Un *chat* anglais s'interroge sur l'égorgeage de Cicéron³⁷. Les « chateurs » soulignent que l'épée n'est pas l'arme la plus appropriée à la décapitation³⁸, bien que « *Sometimes it is not the weight of the blow which matters so much as how it is delivered* » ; quelqu'un a-t-il essayé de trancher un cochon mort pour tester la résistance de la chair³⁹ ? Décapiter Cicéron a peut-être exigé plusieurs coups, ce qui expliquerait, pour l'un deux, que les légionnaires pourtant aguerris se voilent la face, interprétation contestée par un combattant de retour d'Irak. En revanche ils ont raison de dire que Cicéron tend la tête hors de la litière le plus loin possible pour faciliter le travail d'Herennius. Après avoir été égorgé, l'orateur subit proprement une décollation qui a sans doute nécessité plusieurs coups, Appien le suggère. L'assassin de Pompée, écrit Lucain,

saisit la tête qui palpite encore et place en travers sur un banc de rameur le cou qui s'affaïsse. Alors il tranche muscles et veines, il brise les vertèbres, longuement ; ce n'était pas encore un art de couper une tête d'un coup circulaire de l'épée.

Le tribun Salvius, proscrit en même temps que Cicéron, est égorgé au milieu d'un banquet qu'il préside : puis le centurion le saisit par les cheveux, applique sa tête sur la table du banquet et la lui tranche. Il repart avec son trophée,

³⁵ Alain Testart, « Pourquoi couper des têtes ? », dans Bruno Boulestin, Dominique Henry Gambier, *Crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problèmes d'interprétation en archéologie*, Actes de la table ronde pluridisciplinaire, musée national de Préhistoire, Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne, France), 14-16 octobre 2010, BAR International Series 2415, 2012.

³⁶ *Ibidem*.

³⁷ <http://www.romanarmytalk.com/rat/17-roman-military-history-a-archaeology/309422-ciceros-decapitation.html>

³⁸ *What would Herennius have used for a weapon? A gladius? If so, that doesn't seem to be a very good weapon for beheading. I can understand why Cicero stretched his neck out to make it as easy as possible.*

³⁹ *Have any of you re-enactors ever tried to hack a dead pig or something with a gladius to see what it was like?*

laissant les convives figés de terreur à côté du corps qui se vide de son sang. L'un des soldats anglais avance même qu'il a dû être plus difficile encore de couper les mains⁴⁰.

Depuis très longtemps, la décapitation est pour les Romains une chose habituelle, mais elle frappe soit des soldats, soit des condamnés. Le rite de la décapitation est exécuté devant le plus grand nombre de personnes, convoquées par un héraut, après que le condamné a subi la promenade infamante, pendant laquelle, mains attachées, le dos pliant sous le poids du bois nommé *furca*, il a été insulté et lapidé par la foule⁴¹. Après une sonnerie de trompette, après les paroles de la loi (*legitima verba*) prononcée par le magistrat, la hache frappe violemment le cou du condamné. Mommsen pensait qu'il s'agissait là d'une exécution sacrée, sorte de sacrifice offert aux dieux⁴², hypothèse aujourd'hui rejetée⁴³. L'insoutenable nouveauté du supplice est qu'à partir des Gracques, les consuls, puis Sylla, enfin les triumvirs, organisent et légalisent à Rome même la « chasse aux têtes » de citoyens romains qui ne sont pas des coupables mais simplement des adversaires politiques⁴⁴, qu'en outre leurs têtes sont mises à prix, et qu'une fois coupées elles sont l'objet de sarcasmes et de moqueries.

Le système de récompenses lié aux proscriptions rend en effet quasiment obligatoire la décapitation : ce que paie Sylla aux *percussores*, c'est le prix des têtes tranchées. On sait qu'en échange d'une tête de proscrit un *praemium* de 12 000 deniers est versé sur l'ordre du dictateur ; en 43, les triumvirs font verser 29 000 deniers. Un centurion touche même un million de sesterces pour une tête : il s'agit précisément de Popillius Laenas, qui, selon Valère-Maxime, a insisté auprès

⁴⁰ « *I find myself under the impression that cleanly separating the hands would be more difficult for a gladius than cleaving off someone's head* ».

⁴¹ Eva Cantarella, *Les Peines de mort en Grèce et à Rome. Origines et fonctions des supplices capitaux dans l'Antiquité classique*, Paris : Albin Michel, 2000, 320 p.

⁴² Mommsen (Dr. Pén. III, 249 et n. 3) fait observer que l'exécution par la hache sur le champ de Mars, avec le concours des flamines de Mars et de Jupiter, d'époque césarienne, et après laquelle la tête des suppliciés était exposée à la regia, « n'est sans doute que la reprise d'une forme d'exécution de l'époque primitive », mentionné par François Hinard, *Les Proscriptions de la Rome républicaine, op. cit.*

⁴³ Aucun lien non plus, malgré ce qu'avancait G. Dumézil, avec le rite du « Cheval d'octobre », *equus october*, cf. Eva Cantarella, *Les Peines de mort en Grèce et à Rome...*, art. cité.

⁴⁴ On a pu évoquer ici aussi le sacrifice humain qui « devient l'un des éléments qui permettent de stigmatiser le barbare, l'autre ; il sert également à dénoncer l'autre que représente l'ennemi interne, le dévoyé ou l'adversaire de l'Etat », selon Françoise Van Haepere, « Mises à mort rituelles et violence politique à Rome sous la République et sous l'Empire », *Res Antiquae* 2, 2005, p. 327-346, qui évoque, parmi les « mises à mort rituelles accomplies dans la sphère publique », les soldats « égorgés selon un certain rituel religieux » (Dion Cassius) sur l'ordre de César en -46 après la mutinerie de troupes à Rome, ou les 300 vaincus appartenant aux deux ordres qu'Octave fait sacrifier comme des victimes pour les ides de mars, devant un autel élevé en l'honneur de Jules César, après la prise de Pérouse en -41 (Dion Cassius, Suétone).

d'Antoine pour être chargé lui-même de poursuivre et exécuter Cicéron, et qui, en plus de la « renommée » ainsi acquise, place près de la tête de l'orateur son propre buste avec une couronne et une inscription à son nom relatant son action, se rendant par-là si agréable à Antoine que celui-ci lui donne une somme plus forte que celle qui a été promise... Mais si en 43, les coupeurs de têtes sont des soldats, qui ont pour mission de rapporter telle ou telle tête, exposée ensuite au Forum, sur les Rostres reconstruits par César, comme un sacrifice à lui dédié, on ne procède plus à des exécutions solennelles comme en 82. Les proscrits sont tués là où les soldats les trouvent, aucun n'est amené devant les Triumvirs pour être exécuté ; c'est pourquoi Salvius est égorgé en plein banquet, et Cicéron dans sa litière, sous les buis odorants.

La décapitation a une signification en elle-même : elle est le signe du triomphe sur un ennemi dont on s'octroie la partie du corps la plus importante en s'appropriant son énergie, elle contribue à la gloire du vainqueur, tout en servant d'exutoire aux sentiments d'inquiétude ou de terreur qu'ont pu connaître les populations alarmées : pour que la certitude de la mort de Catilina mette fin à toute crainte, le proconsul C. Antonius envoie à Rome la tête du comploteur. Elle a aussi un sens politique, car les têtes de ceux qui ont tenté de faire vaciller le pouvoir politique sont acheminées vers le centre du pouvoir⁴⁵, Rome, qu'elles viennent de Laurentum (P. Sulpicius Rufus⁴⁶) Pistoia (Catilina⁴⁷), de Gaète (Cicéron !), plus tard de Marseille (Faustus Cornelius Sulla Felix, 66), de Dacie (Décébale, 106), de Syrie (Avidius Cassius, 175), de Lyon (Clodius Albinus, 197)... Cette signification est soulignée par la publicité de son exposition. Le choix des lieux où elles sont exposées, les Rostres⁴⁸, le Servilius lacus⁴⁹, les Gémonies⁵⁰, n'est pas neutre. Celle de Cicéron est exposée aux Rostres⁵¹ : sa parole s'y était imposée au Sénat dont les

⁴⁵ Jean Prieur, *La Mort dans l'Antiquité romaine*, Rennes : Ouest - France, 1986, 222 p.

⁴⁶ En 88, dès que Sylla est maître de Rome, des soldats partent à la recherche de P. Sulpicius Rufus – qui avait fait donner à Marius le commandement de la guerre de Mithridate – le trouvent dans sa villa de Laurentum, le tuent et lui rapportent sa tête.

⁴⁷ Sa tête est envoyée par son vainqueur, le proconsul C. Antonius.

⁴⁸ Tribune aux harangues édiflée dès le début de la République sur le *Comitium*, espace à ciel ouvert où se réunissent les instances du pouvoir romain. Cette tribune connut plusieurs restaurations et reconstructions dont une en 338 av. J.-C. durant laquelle sa façade est décorée par le consul Caius Maenius des éperons de bronze pris aux navires des Volsques au cours des guerres latines.

⁴⁹ Bassin, lac artificiel ainsi nommé de Servilius qui l'avait fait creuser à l'entrée de la rue Jugaria ; Sylla le fit entourer des têtes des sénateurs assassinés lors des proscriptions.

⁵⁰ Escalier, dans la Rome impériale, où les corps des suppliciés étaient exposés publiquement avant d'être jetés dans le Tibre.

⁵¹ Déjà les marianistes y avaient exposé en 87 la tête de Cn. Octavius le consul ; et Sylla les utilisa systématiquement en -82.

portes devaient rester ouvertes, et au peuple auquel, depuis C. Gracchus ou Licinius Crassus, on faisait face.

Enfin, à l'évidence, la décapitation qui assimile aussi les victimes à des barbares capturés à la guerre est une humiliation supplémentaire pour des magistrats et sénateurs du peuple romain.



(4) *Fulvie et la tête de Cicéron*. Pavel Alexandrovitch Svedomsky (1849-1904)⁵²

Comme les croyances antiques établissent une identité entre le crâne et la personne humaine⁵³, la tête concentre les humiliations. Si l'on doit rester prudent quant à un désir anthropophagique de Sylla, qui se fait apporter les têtes sanglantes de ses ennemis, écrit Valère Maxime, « à peine coupées qui avaient presque encore le regard et le souffle afin de les dévorer des yeux n'osant pas les déchirer de ses dents », on relève qu'Antoine même lorsqu'il se trouve à table, « alangui par le vin et le sommeil, lève vers les têtes des proscrits ses yeux vacillants », les examine parfois sans les reconnaître, et reste longtemps à se rassasier de ce funeste spectacle. Le triumvir couvre d'insultes effroyables la tête de Cicéron. Sa femme Fulvie la prend dans ses mains avant qu'on ne l'emporte (4) et, après avoir déversé sa colère sur elle et lui avoir craché dessus, la met sur ses genoux, lui ouvre la bouche, tire sa langue et y plante les épingles qu'elle a sur sa tête en lançant un flot d'immondes railleries⁵⁴.

L'ambivalence qui perce ici (humiliation de l'ennemi, valorisation du vainqueur) est amplifiée par les conséquences religieuses de la décapitation. Ni le corps mutilé ni la tête ne peuvent en principe recevoir de justes funérailles : le décapité est ainsi privé de tout repos dans l'au-delà, et ces pratiques mutilantes ont pour but de déposséder ceux qui en sont les victimes du statut de « morts

⁵² Huile sur toile, 138,5x67,5 cm.

⁵³ Paul-Henri Stahl, *Histoire de la décapitation*, Paris : PUF, 1986, 247 p.

⁵⁴ (Dion Cassius, 47, 8, 3-4)

honorables ». En effet, selon une croyance constante dans l'Antiquité, la mutilation atteint l'âme aussi bien que le corps. Cicéron lui-même n'a-t-il pas affirmé que celui qui est soumis à cette *proscriptio* « n'est pas seulement banni du nombre des vivants ; il est même, s'il peut en être ainsi, relégué plus bas que les morts » (... *infra etiam mortuos amandatur*) ? Or le vieillard Cicéron, héros néanmoins, sauveur de la patrie⁵⁵, celui qui prononce les bons avis, n'aurait pas dû subir la mort réservée aux jeunes combattants de la décapitation. Cicéron, les cheveux hirsutes, sales, selon Plutarque ou Tite-Live, n'a rien d'un guerrier – comme ces soldats à qui Lycurgue impose l'usage de laisser flotter longue leur chevelure, et de la soigner la veille du combat⁵⁶ – et n'aurait pas dû connaître cette mort. Le caractère scandaleux d'une telle mort quand elle frappe un vieillard à la tête chenue dont la majesté aurait exigé une fin digne, sereine et solennelle, est une sorte d'obscénité⁵⁷. C'est pour ne pas voir cette obscénité que les soldats se voilent les yeux lorsque Cicéron est égorgé. Une telle mise à mort est contraire au modèle de la mort héroïque que cultivent les soldats, elle est opposée au genre de mort qu'aurait pu espérer le héros qu'est malgré tout Cicéron, *pater patriae*. En perdant son unité formelle, le corps humain est réduit à l'état de chose, le *corpus* est ravalé au rang de *cadaver*. Le *corpus* garde une semblance avec l'être vivant, mais le terme de *cadaver* exclut toute possibilité de rapprochement avec ce qui vit, et la survie de l'âme habitant le corps qui exige que celui-ci se maintienne sous la même forme dans l'au-delà, devient impossible⁵⁸. L'identité est ainsi dissoute, comme le souligne Lucain évoquant la première proscription : « Lorsqu'ils sont tombés en décomposition et que leurs traits, défigurés par le temps, ont perdu leurs caractères, la main des parents les recueille et soustrait par un larcin tremblant ceux qu'ils reconnaissent », spectacle qui se répète en 43 selon l'*Octavie* (pièce de théâtre attribuée à Sénèque) : « ... Quand le forum était souillé d'un sang horrible et qu'une affreuse sanie dégouttait de ces visages putréfiés »...

⁵⁵ « De tous ceux qui avaient occupé avec honneur de grandes fonctions sous l'ancien gouvernement, il ne restait guère plus que lui ; aussi s'habitua-t-on à le regarder comme le dernier représentant de la république », Gaston Boissier, *Cicéron et ses amis*... , *op. cit.*

⁵⁶ Selon Hérodote, Démarate, qui à la demande du grand roi espionne les Lacédémoniens qui gardent les Thermopyles, rapporte au roi qu'il les a vus s'exercer à la palestra et s'occuper à peigner leurs cheveux. Comme le roi demande des explications : « Telle est à Sparte la coutume, quand ils sont sur le point d'exposer leur vie, ces hommes prennent soin de leur chevelure ».

⁵⁷ Jean-Pierre Vernant, *L'individu, la mort, l'amour. Soi-même et l'autre en Grèce ancienne*, Paris : Gallimard, 1989, 232 p.

⁵⁸ Annie Allara, « *Corpus* et *cadaver*, la gestion d'un nouveau corps », dans *La mort au quotidien dans le monde romain*, actes du colloque organisé par l'université de Paris IV Sorbonne, 9 octobre 1993, éd. François Hinard, collab. Marie-Françoise Lambert, Paris : De Boccard, 1995, 257 p., p. 69-79.

Paradoxalement, si couper une tête n'est pas en soi une action cruelle, car c'est un acte guerrier, la décapitation qu'accompagnent les mutilations est considérée comme un acte de *crudelitas*, jugement moral lié à la laïcisation, la banalisation et la dédramatisation de la chasse aux têtes comme si, par le passé, l'aspect sacré, désormais disparu, avait canalisé ou évacué la cruauté. Au reste, des traitements plus barbares encore que celui de Cicéron ont été perpétrés, comme en 82 sur Gratidianus :

Les mains arrachées tombèrent, écrit Lucain ; la langue coupée palpite et frappe l'air d'un mouvement silencieux ; l'un coupe les oreilles, l'autre les ailes du nez recourbé ; celui-ci arrache les globes du creux de leurs orbites et jette les yeux les derniers, lorsqu'on leur a montré les membres.

Il y a là une véritable progression dans la mutilation qui permet à la victime d'en être elle-même le témoin. Pourtant, le traitement infligé à Gratidianus, mais aussi à « Baebius que l'on mit en pièces avec les mains, sans épée, comme l'auraient fait des bêtes sauvages... », pire que celui de Cicéron, ne relève pas de la torture, mais a la même fonction de mutiler le corps pour le rendre méconnaissable, priver l'adversaire de tout statut dans le monde des morts⁵⁹.

A cela s'ajoute la privation de sépulture, châtement ultime⁶⁰. Toutefois, si Dion indique que, lors de la première proscription, il y a effectivement privation de sépulture dans un certain nombre de cas puisque les troncs étaient « tantôt laissés à l'endroit même du meurtre et dévorés par les chiens et les oiseaux, tantôt jetés dans le fleuve », en revanche Appien suggère que lors de la seconde proscription il est douteux qu'il y ait eu interdiction formelle de sépulture : Rome, dit-il, avait déjà connu des événements semblables, qu'il a déjà racontés, horreurs aggravées à l'époque par la privation de sépulture, ce qui laisse entendre que ce n'était plus le cas en 43. Et de fait quelques anecdotes laissent à penser que des proscrits avaient

⁵⁹ François Hinard, « La Male mort. Exécutions et statut du corps au moment de la première proscription », *Du châtement dans la cité. Supplices corporels et peine de mort dans le monde antique*, Table ronde de Rome (9-11 novembre 1982), Rome, École Française de Rome, 1984, p. 295-311 (Publications de l'École française de Rome, 79).

⁶⁰ (Vers 512-513). « En perdant son unité formelle, le corps humain est réduit à l'état de chose. Le morcellement du cadavre culmine dans le fait de le donner en pâture aux chiens, aux oiseaux, poissons. Le corps est mis en pièces puis dévoré tout cru au lieu d'être livré au feu qui le restituerait dans l'intégralité de sa forme dans l'au-delà. Le héros dont le corps est ainsi livré à la voracité des bêtes est exclu de la mort et déchu de sa condition humaine. Dernier mode de l'outrage : on laisse le cadavre privé de sépultures se décomposer et pourrir de lui-même. Le cadavre abandonné à la décomposition, c'est le retournement complet de la belle mort, son inverse », Jean-Pierre Vernant, *L'Individu, la mort, l'amour...*, *op. cit.*

eu droit aux honneurs funèbres⁶¹ : « L'intégrité corporelle n'était plus la condition nécessaire à un statut honorable dans le monde des morts. Cette évolution est tout à fait extraordinaire et date effectivement des quarante dernières années de la *libera res publica* », relève François Hinard⁶². On sait d'ailleurs que la ville de Formies s'enorgueillit de posséder la tombe de Cicéron (5)...



(5) « Tombe » de Cicéron. Formies⁶³

Le corps de l'orateur connaît cependant une mutilation singulière, car sa main droite – selon certaines traditions ses deux mains – est tranchée, (6) elle aussi clouée aux Rostres. Sans doute s'agit-il de châtier cette main qui écrit les *Philippiques*⁶⁴, et qui, précise Appien, resta exposée très longtemps, comme la tête.

⁶¹ « A partir du premier siècle avant J.-C, les interdictions religieuses qui pèsent sur les corps mis en pièces ne sont pas toujours respectées. Les honneurs funéraires sont rendus à des corps sans tête, à des têtes seules ou à des corps auxquels on joint ultérieurement la tête lorsqu'il a été possible de la trouver et de l'acheter. Pompée, Cassius Longinus, Brutus, Lollia Paulina, Galba, Pison Licinianus, T. Vinius, Vitellius, Avidius Cassius, Pertinax reçoivent une sépulture, qu'elle soit permise ou ordonnée (...) ou qu'elle se fasse dans une demi-clandestinité », note Jean-Louis Voisin (art. cité) ; toutefois l'auteur ne cite pas Cicéron.

⁶² François Hinard, « La male mort. Exécutions et statut du corps... », art. cité.

⁶³ Le mausolée traditionnellement identifié comme le tombeau de Cicéron est situé à proximité de la somptueuse villa de l'orateur et du lieu de son assassinat. Mais on sait avec certitude que les restes de Cicéron sont conservés à Rome et non à Formia.

⁶⁴ Il ne faut pas grossir l'importance de ces pamphlets. Paul Veyne en effet affirme que « la polémique politique suscite un genre littéraire spécial : l'invective. Cela consiste à déverser sur l'adversaire les accusations et les injures les plus incroyables relatives à sa vie privée, comme Cicéron dans la seconde *Philippique*. Personne ne prend au pied de la lettre ces accusations et injures rituelles : elles ne visent pas à convaincre l'opinion, mais à faire reculer d'horreur l'intéressé », Paul Veyne, *Sexe et pouvoir à Rome*, Paris : Tallandier, 2005, 208 p.

Mais la main du philosophe outrepassa le corps romain⁶⁵. Chez Cicéron comme chez Lucrèce, la main constitue véritablement la rationalité de l'homme dans son contact avec le monde, elle est la rationalité qui façonne la relation de l'homme à la nature. C'est donc tout le projet cicéronien, celui d'une République nourrie par la philosophie, qui est ainsi symboliquement détruit.

Dès lors, on est en droit de se demander pourquoi Cicéron ne s'est pas suicidé, et d'ailleurs, ne s'est-il pas suicidé ? Certes, le suicide est généralement condamné à Rome, et le « Songe de Scipion » en témoigne⁶⁶. Mais la peur d'une exécution publique et de l'outrage du corps qui la suit a poussé des individus à se suicider et d'autres à faire prendre disposition rapidement de leur corps⁶⁷.



(6) L'Assassinat de Cicéron, par Boccace⁶⁸

Après la mort de Caton d'Utique, célébrée par Cicéron⁶⁹, « le suicide devient une contagion, une frénésie »⁷⁰. Les vaincus, Petreius⁷¹, Scipion⁷², ne connaissent

⁶⁵ Clara Auvray-Assayas, « La Main du philosophe », p. 15-26, in *Corps romains*, textes réunis par Philippe Moreau, Grenoble : Jérôme Millon, 2002, 330 p.

⁶⁶ Dans le songe de Scipion (Cicéron, *La République*) Paul Émile répond à son fils qui lui demande de le rejoindre au ciel par le suicide : « Publius, toi et tous les hommes pieux devez retenir votre âme dans la garde du corps et ne pas quitter la vie humaine sans l'ordre de celui qui vous a donné cette âme ».

⁶⁷ Valerie M. Hope, *Death in Ancient Rome. A Sourcebook*, London: Routledge, 2007, 273 p.

⁶⁸ Enluminure de l'ouvrage *De Casibus*, France, XV^e siècle. Rouen-BM. Ms 1440 (f. 213 v.).

⁶⁹ Son livre – qui ne nous est pas parvenu – a un si grand succès que César en est inquiet et mécontent. Toutefois, il ne manifeste aucune colère et s'empresse au contraire d'écrire une lettre

pas d'autre manière de se sauver du vainqueur. Laterensis⁷³ se tue de regret, quand il voit son ami Lépide trahir la République ; Scapula, qui ne peut plus résister dans Cordoue, se fait tuer⁷⁴ ; lorsque Decimus Brutus⁷⁵, en fuite, recule devant le suicide, Blasius, son ami, se tue devant lui, pour lui donner l'exemple. A Philippes, c'est un véritable délire. Même ceux qui auraient pu fuir ne cherchent pas à survivre à leur défaite : Quintilius Varus, revêtu des ornements de sa dignité, se fait tuer par un esclave⁷⁶ ; Labeo⁷⁷ creuse lui-même sa fosse et se tue sur le bord⁷⁸ ; le jeune Caton, de peur d'être épargné, jette son casque et crie son nom⁷⁹ ; Cassius⁸⁰ est impatient

flatteuse à Cicéron pour le féliciter du talent qu'il a déployé dans son ouvrage : « En le lisant, écrit-il, je sens que je deviens plus éloquent » ; il n'en écrit pas moins un *Anti-Caton*, pour combattre l'effet moral – amplifié par le livre de Cicéron — produit par le suicide de Caton, ouvrage perdu lui aussi, connu par des fragments.

⁷⁰ Gaston Boissier, *Cicéron et ses amis...*, *op. cit.*

⁷¹ Marcus Petreius (110-46 av. J.-C.), légat et général romain, fuit le Péloponnèse avec Caton après la défaite de Pompée à Pharsale, et gagne l'Afrique du Nord, où il continue sa résistance à César. Mais après la défaite des Pompéiens à Thapsus, il se suicide avec Juba. Avec Titus Labienus, Petreius remporte quelques succès militaires contre les Césariens. Après la défaite des Pompéiens à Thapsus, Petreius et Juba se suicident.

⁷² Quintus Caecilius Metellus Pius Scipio Nasica, homme politique romain, beau-père de Pompée, est un farouche ennemi de Jules César contre lequel il commande les troupes des *Optimates* à la bataille de Thapsus.

⁷³ Juventius Laterensis (gens Juventia), préteur en -51, sert dans l'armée de Lépide dans le sud de la Gaule en -43. Il tente de maintenir Lépide dans sa fidélité au Sénat, appuyé par Munatius Plancus. Mais dès l'arrivée d'Antoine, les légions de Lépide se rallient à lui ; de désespoir, Laterensis se jette sur son épée et meurt.

⁷⁴ En -45, Titus Quintus Scapula ne peut empêcher César de s'emparer de la ville ; après avoir pris un repas délicat et s'être arrosé de parfums coûteux, il donne l'ordre à un esclave de le tuer et à son favori de mettre ensuite le feu au bûcher préparé. *De bello hispaniense* (attribué à César), ch. XXXIV.

⁷⁵ Nous avons rencontré ce Decimus Junius Brutus Albinus. Après la mise en place du triumvirat, il se réfugie en Gaule auprès de Lucius Munatius Plancus, mais doit fuir avec quelques hommes déguisés en Gaulois car Plancus s'est tourné vers Octave. En route, Brutus est trahi par le chef gaulois Camilos et finit assassiné sur ordre d'Antoine (-43). Il est ainsi le premier des assassins de César à être tué.

⁷⁶ Sextus Quintilius Varus, un ancien questeur, se suicide après la bataille de Philippes. Il est le père du vaincu de la bataille de Teutoburg (9 ap. J.-C.), qui se suicidera lui aussi en se jetant sur son épée.

⁷⁷ Pacuvius Antistius Labeo se suicide après la défaite de son parti à la bataille de Philippes.

⁷⁸ « Avec sa femme Paxéa afin de lui servir, en cette extrême nécessité, et d'exemple et de compagnie », Jean-Pierre Falret, *De l'Hypocondrie et du suicide : considérations sur les causes, sur le siège et le traitement de ces maladies*, Paris : Croullebois, 1822, 519 p., p. 34.

⁷⁹ Il s'agit du fils de Caton d'Utique : « Il combattait à Philippes pour la liberté, contre César et Antoine : voyant l'armée en déroute, il ne voulut ni fuir ni se cacher ; mais, défiant les ennemis et s'exposant à tous les coups, il ranima le courage de ceux de son parti qui tenaient encore, et périt en faisant admirer son courage aux vainqueurs même », Plutarque, *Vies parallèles*, « Caton le jeune ».

et se tue trop tôt ; Brutus⁸¹ clôt la liste par un suicide étonnant de calme et de dignité. Certes, si l'on en croit Émile Durkheim « chaque société a, à chaque moment de son histoire, une aptitude définie pour le suicide »⁸² ; et les dernières années de la République, qui voient l'ébranlement de la société confrontée aux conflits sociaux, aux dissensions politiques et aux luttes fratricides, a fait augmenter le nombre des suicides, pour l'essentiel au sein de la classe dirigeante de Rome, du fait d'hommes qui, ayant gardé le goût, l'habitude de la liberté, préférèrent à la défaite la mort qu'ils craignent moins que les bourreaux⁸³. La crainte de l'*ignominia* (mauvaise mention inscrite par le censeur), de l'*infamia* (mauvaise réputation), le *taedium vitae* surtout, sont suicidogènes : sans doute Cicéron a-t-il éprouvé ces angoisses. Mais peut-être surtout ce *taedium vitae*, ce dégoût de la vie qu'il manifeste et dont le philosophe sait bien qu'il est provoqué, en dernière analyse, par nos propres fautes. Or pour Cicéron, ni bon ni mauvais, le suicide est un acte convenable, à mi-chemin du bien et du mal⁸⁴. Dicté par le sens du devoir, la noblesse, la dignité et la liberté de conscience, le suicide peut aussi être le choix du sage pour effectuer une sortie raisonnable à la dernière extrémité, sous la contrainte de la nécessité : lorsque le dieu lui-même fournit une bonne raison, et dans le passé l'a fait pour Socrate et plus récemment pour Caton, alors l'homme sage – qui « ne vit pas autant qu'il lui plaît, mais autant qu'il le faut » – accepte de passer joyeusement de l'obscurité qui règne ici-bas à la lumière qui est au-delà. Peut-être qu'à Gaète, il ne fallait plus vivre. Sinon comment expliquer qu'il ait facilité les coups du centurion ? Et comme la première règle du suicide est de ne jamais marquer la moindre différence de comportement entre les derniers instants où l'on vit et ceux où l'on meurt : faire comme si de rien n'était, conserver son visage habituel, ses gestes ordinaires⁸⁵, n'est-ce pas pour cela, écrit Plutarque que « portant la main gauche à son menton, geste qui lui était ordinaire, il regarda les meurtriers d'un œil fixe » ? Enfin, comme se tuer est difficile, tenir fermement le fer demande de l'énergie, est-il fait appel à une main extérieure, celle d'un ami, ici celle d'un soldat ? Les contradictions de la mort de l'orateur se dénoueraient alors . . .

⁸⁰ Nous avons rencontré ce Cassius : il commande alors l'aile gauche de l'armée de Brutus à Philippes. Croyant Brutus battu aussi de son côté, il demande à son affranchi de le transpercer de son épée.

⁸¹ Marcus Junius Brutus, fils adoptif et assassin de César, battu à Philippes, demande à son ami Straton de le tuer : « Aussitôt, il lui fit passer son épée à travers le corps, sans que Brutus se retirât ni ne remuât » (Appien).

⁸² Émile Durkheim, *Le Suicide : Étude de sociologie*, Paris : Félix Alcan, 1897, 462 p.

⁸³ Yolande Grisé, *Le Suicide dans la Rome antique*, Montréal/Paris : Bellarmin/Les Belles Lettres, 1982, 325 p.

⁸⁴ *Ibidem*.

⁸⁵ Jean-Louis Voisin, « Le Corps du suicidé », p. 312-327, in *Corps romains*, textes réunis par Philippe Moreau, Grenoble : Jérôme Millon, 2002, 330 p.

Cicéron, notait Sénèque très critique à son endroit, étudie les philosophes, mais ne s'élève pas lui-même jusqu'à la sagesse, ne parvient pas à la véritable liberté, car il reste prisonnier de la vie politique⁸⁶. Pourtant, ajoute-t-il dans le *De Ira* « Ce mouvement [la colère] surgit [...] à la lecture de l'histoire d'antan. Souvent on nous voit nous mettre en colère contre Clodius envoyant Cicéron en exil, et contre Antoine l'envoyant à la mort ». Enumérant les hommes d'État dont l'apparent bonheur dissimule mal une misère intérieure il nomme Cicéron, et reste sensible à sa grandeur.

*** **

Ainsi la mort de Cicéron a-t-elle tôt saisi l'imaginaire de ses contemporains, ainsi saisit-elle encore notre imaginaire. Elle a, à échéances fatidiques, produit quelques œuvres où l'historique se combine au fictionnel dans la réponse que la littérature a donnée, en ses aujourd'hui successifs, aux questions que ses présents posaient et posent à l'assassinat de l'orateur. Je signalerai, pour la durée d'un siècle, la nouvelle d'Emile Gebhart, « L'Agonie de Cicéron », parue en 1898⁸⁷ ; celle de Stefan Zweig, « Cicero », écrite en 1927 et traduite en 1939 ; les épisodes qui mettent en scène l'orateur, jusqu'à sa mort, dans la série Rome de 2005 à 2007 enfin les quelques mots que l'écrivain Robert Olen Butler lui fait prononcer, dans la minute et demie qui suit sa décapitation, dans son recueil de « *short short stories* », *Severance : Stories*, traduit par *Mots de têtes*.



(7) Assassinat de Cicéron par Pullo. Version de la série Rome⁸⁸

⁸⁶ Pierre Grimal, « Sénèque juge de Cicéron », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, t. 96, n° 2, 1984, p. 655-670.

⁸⁷ Emile Gebhart, « L'Agonie de Cicéron », *Au son des Cloches. Contes et légendes*, Paris : Hachette, 1898, 294 p.

⁸⁸ Rome est une série télévisée américano-britannico-italienne, créée par John Milius, William J. MacDonald et Bruno Heller (2004-2005). Cicéron, David Bamber ; Titus Pullo, Roy Stevenson.

Ces dates de parution sont significatives : 1898, dans la tourmente de l'affaire Dreyfus en France, est l'année de l'acquittement d'Esterhazy, du suicide du colonel Henry, du *J'accuse* de Zola, de la fondation de la Ligue des droits de l'homme et celle aussi de la Patrie française, et Gebhart termine sa nouvelle par ces mots : « Et ce fut la fin de la République romaine ». En 1927, Zweig publie *Die Sternstunden der Menschheit*, traduit par *Les Très riches heures de l'humanité* en 1939, année où il a pris conscience que l'irrésistible ascension du nazisme amène la fin du « monde d'hier », qu'il est totalement impuissant, quelques mois avant de se suicider : « Nul n'ose – c'est la dictature – opposer de contradiction, . . . ils baissent les yeux devant ce symbole tragique de la république crucifiée », écrit-il dans sa nouvelle *Cicero*⁸⁹. Que dire de la période 2005-2007, sinon que le monde du début du XXI^e siècle connaît un total désenchantement, et que la série *Rome* fait mourir⁹⁰, dans la personne de l'acteur David Bamber (7), un Cicéron lâche, traître, indécis, politicien modéré qui cherche à ménager tous les partis, conforme à la peinture hyper-critique de la propagande augustéenne, habilement ressuscitée dans l'étude de sa *Correspondance* par Jérôme Carcopino⁹¹, ancien secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la Jeunesse dans le gouvernement de l'amiral Darlan, et auteur de mémoires qui sont une apologie du pétainisme. Robert Olen Butler⁹², pour finir, nous introduit dans un lieu doux et défait, sans espace et sans temps, celui de la parole de Cicéron après Cicéron⁹³, où se dissout tout sens politique en une parfaite coïncidence avec une époque post moderne.

Ainsi a péri, et meurt encore, Cicéron qui croyait que l'on peut gouverner avec des discours.

⁸⁹ Michel Magniez, « Stefan Zweig face à Cicéron, ou la biographie comme miroir de soi », www.revue-analyses.org, vol. 3, n° 3, automne 2008 ; « La Mort de Cicéron vue par Stefan Zweig : de la fin de la République romaine à la mort du "Monde d'hier" », *La Mort : Journées de la Maison des sciences de l'homme Ange-Guépin*, Paris : L'Harmattan, 2010, 216 p.

⁹⁰ Paul Marius Martin, « Marc Antoine dans la série "Rome" », *Anabases* [En ligne], 10 | 2009, mis en ligne le 01 octobre 2012, consulté le 20 février 2013. URL : <http://anabases.revues.org/724>.

⁹¹ Jérôme Carcopino, *Les Secrets de la correspondance de Cicéron*, Paris : L'Artisan du livre, 1947, 446 p.

⁹² Robert Olen Butler, *Mots de tête*, Paris : Payot et Rivages, 2005, 144 p.

⁹³ En 1883, un savant décrète « qu'une tête demeure consciente pendant une minute et demie suite à la décapitation ». L'auteur narre les derniers songes de Cicéron, et autres personnages décapités.